

**SBP-1382® (Resméthrine) INSECTICIDE 0.25%
AÉROSOL AQUEUX SOUS PRESSION**

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE:

Resméthrine0.25%P/P

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

N° D'HOMOLOGATION 11350 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Titulaire d'homologation:
Valent BioSciences Corporation
870 Technology Way, Suite 100
Libertyville, IL 60048 USA

Agent canadien:
Valent BioSciences Corporation
40 King Street, Suite 2100
Toronto, Ontario M5H 3C2 Canada
(416) 860-6516

CONTENU NET 354.9, 473.2, 591.5 g

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Purger les yeux avec de l'eau propre pendant 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Se laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

EN CAS D'INGESTION: Obtenir IMMÉDIATEMENT de l'aide médicale ou communiquer avec un centre antipoison. NE PAS faire vomir sauf sur avis d'un membre compétent du corps médical.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'en quête d'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Couvrir ou retirer toute nourriture et tous les ustensiles avant de vaporiser. Ne pas contaminer la nourriture destinée aux animaux et les denrées alimentaires. Ne pas vaporiser sur les cultures comestibles ou dans les entreprises de transformation de produits alimentaires. Couvrir ou retirer les aquariums à poisson et retirer les animaux domestiques. Ne pas ingérer ou inhaler les embruns de vaporisation. Éviter tout contact avec la peau. Contenu sous pression. Ne pas percer le contenant ou l'exposer à des températures au-dessus de 49°C. Ne jamais jeter le contenant dans les flammes ou dans un incinérateur. Craint le gel.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant chaque utilisation. Retirer le capuchon protecteur. Diriger le bec vaporisateur loin de soi et de toute autre personne. Appuyer sur le bouton-pression pour vaporiser.

À L'INTÉRIEUR, CONTRE LES MOUCHES DOMESTIQUES, LES MARINGOUINS ET LES MOUCHERONS:

Fermer toutes les portes et les fenêtres. Diriger le bec vaporisateur vers le haut, vaporiser entièrement la pièce et particulièrement les fenêtres et toute source de lumière qui attire les insectes. Vaporiser de 5 à 10 secondes pour chaque 28.3 mètres cubes d'espace. Remplir la pièce de brouillard et quitter après le traitement. Fermer la pièce pendant au moins 15 minutes, et bien la ventiler avant d'y pénétrer de nouveau.

À L'INTÉRIEUR, CONTRE LES INSECTES RAMPANTS (BLATTES, PERCE-OREILLES, CIRONS DE LA FARINE, CLOPORTES, LÉPISMES ARGENTÉS, ARAIGNÉES ET CENTIPÈDES): Vaporiser abondamment et fréquemment les cachettes telles que les fissures, les crevasses, les endroits humides, les ouvertures des conduits d'évacuation et des éviers, sous les réfrigérateurs, les plynthes, les entrées de maison, les étagères à livres et les espaces d'entreposage. **SI POSSIBLE, VAPORISER DIRECTEMENT LES INSECTES.** Répéter le traitement au besoin. **FOURMIS:** Vaporiser les sillages, les nids et les points d'entrée. Si possible, vaporiser directement les fourmis. Répéter le traitement au besoin. **PUCES:** Protéger les chats et les chiens des puces en vaporisant leurs aires de couchage. Tenir le bec vaporisateur à environ 45 cm de la surface à traiter. Vaporiser à un taux de 2 secondes par 30 cm². Diriger le jet de vaporisation sur les aires de couchage et le plancher autour de ces espaces. Traiter la literie des animaux selon le même mode d'emploi. Vaporiser la surface intérieure des niches. Répéter le traitement au besoin. Traiter les chiens et les chats avec un produit homologué à cet usage avant qu'ils ne pénètrent de nouveau les espaces traités. Ne pas traiter les animaux.

À L'INTÉRIEUR, POUR PROTÉGER LES LAINAGES: Appliquer aux vêtements, aux couvertures de lit, aux tapis, aux rideaux et à toute autre étoffe, uniquement avant de les entreposer, pour les protéger des teignes des vêtements et des attagènes des tapis. Laver ou nettoyer à sec les vêtements et les couvertures de lit avant de les traiter. Avant de traiter les tapis, les rideaux et toute autre étoffe, bien les nettoyer en les brossant. Tenir le contenant à 35-45 cm du tissu et vaporiser dans un mouvement uniforme de va-et-vient en couvrant une surface de 30 cm² par seconde. Vaporiser toute la surface du tissu jusqu'à ce que celui-ci soit légèrement humide au toucher. Si possible, traiter les deux surfaces du tissu. Ne pas mouiller ou détrempier le tissu. Pour une meilleure protection, placer les tissus traités dans un sac en plastique ou en papier après les avoir séchés. Traiter aussi les fissures et les crevasses des placards et des coffres où les tissus traités sont entreposés. Traiter les fissures et les crevasses à un taux de 2 secondes par 30 cm². Lorsque le traitement est effectué selon le mode d'emploi recommandé, les tissus et les espaces d'entreposage seront protégés pendant 6 mois. Pour s'assurer d'une bonne protection, vérifier les espaces d'entreposage tous les trois mois. Répéter les traitements. Si possible, effectuer le traitement à l'extérieur. Si le traitement se fait à l'intérieur, ne pas demeurer à l'endroit où il a eu lieu. Ventiler l'espace après le traitement.

À L'INTÉRIEUR, POUR PROTÉGER LES PLANTES D'INTÉRIEUR: Vaporiser les violettes africaines, les philodendrons, les géraniums, les bégonias et les coléus qui sont infestés pour éliminer les stades exposés des insectes qui sont énoncés dans la présente étiquette. Répéter le traitement au besoin.

À L'EXTÉRIEUR, POUR PROTÉGER LES PLANTES ORNEMENTALES: Pour éliminer les stades exposés des PUCERONS, DES THRIPS, DES ALEURODES ADULTES, DES CICADELLES, DES PUNAISES, DES CERCOPES ET DES SCARABÉES JAPONAIS qui se trouvent sur les petits rhododendrons, les pins, les épinettes, les pruches, les spirées, les cornouillers, les palmiers, les mimosas, les toyons, les viburnums, les euonymus, les chênes, les érables, les robiniers, les forsythies et les altheas. Pour éliminer les larves des tisseuses du mimosa sur les mimosas, vaporiser directement les insectes. Tenir le contenant à 45 cm de la plante infestée. Vaporiser par petites secousses d'une durée de une à trois secondes ou vaporiser à un taux de 30 cm² de verdure par seconde. Éviter de trop mouiller le feuillage. Répéter le traitement au besoin. Vaporiser les pivoines, les iris, les zinnias, les gueules de lion, les agérates, les chrysanthèmes, les capucines, les marguerites, les géraniums, les tagètes, les daphnés, les araliés de Liz, les lières, les tobiras, les cycas et les acacias à large feuille pour éliminer les pucerons, les thrips, les aleurodes adultes, les cicadelles, les punaises, les cercopes et les scarabées japonais. Les cognassiers ornementaux, les genévriers, les cyprès, les mûres blanche ornementales, les frênes, les cotonéasters, les rosiers, les camélias, les azalées, les pyracanthes et les caenothus peuvent aussi être traités pour éliminer les stades exposés des insectes énoncés ci-dessus; il faut cependant traiter avec grande précaution. Certaines variétés de plantes énumérées ci-dessus sont sujettes aux brûlures foliaires si la dose est trop forte. Répéter le traitement au besoin.

À L'EXTÉRIEUR, POUR RÉDUIRE LES POPULATIONS D'INSECTES VOLANTS DÉSAGRÉABLES: Vaporiser les endroits infestés de **maringouins, de moucherons, de mouches domestiques, de mouches piqueuses et de papillons nocturnes volants (noctuelles)**. Se conformer aux précautions énumérées dans la présente étiquette. Tenir le contenant à 45-60 cm des bosquets, des buissons et des endroits gazonnés. Vaporiser ces endroits en utilisant un mouvement de va-et-vient à un taux de 1 à 3 secondes par 0.8 mètres cubes d'espace, tout en s'éloignant de la zone traitée. Traiter les terrasses et les patios selon le même mode d'emploi. Vaporiser lorsque l'air est calme. Laisser la brume se disperser avant d'occuper de nouveau les espaces traités. Répéter le traitement au besoin.

À L'EXTÉRIEUR, POUR RÉDUIRE LES POPULATIONS D'INSECTES NUISIBLES ET DÉSAGRÉABLES.
LES FOURMIS: Vaporiser les sillages, les nids et les points d'entrée. Si possible, vaporiser directement les fourmis. Répéter le traitement au besoin.
LES PUCES: Se conformer au mode d'emploi indiqué pour usage intérieur. LES ARAIGNÉES- Diriger le jet de vaporisation directement sur les araignées en vaporisant par petites secousses. Répéter le traitement au besoin.
LES GUÊPES: Traiter le soir lorsque les guêpes sont au repos. Vaporiser généreusement toutes les cachettes et les aires de reproduction; vaporiser directement le plus d'insectes possible. Répéter le traitement au besoin.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:

En cas d'urgence médicale, pour obtenir des renseignements concernant la sécurité et la santé lors de l'emploi de ce produit, en cas de feu, de contenants non étanches ou endommagés, composer le **1-877-315-9819**.

ENTREPOSAGE

Ne pas utiliser ou entreposer près des flammes découvertes ou de toute autre source de chaleur. Point d'éclair minimum 38°C (100°F).

ÉLIMINATION

Emballer et jeter le contenant vide aux ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR: Se conformer strictement au mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette lors de l'utilisation de ce produit antiparasitaire. L'emploi d'un tel produit dans des conditions non sécuritaires constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))